

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 39 (1910)
Heft: 3

Rubrik: L'exode de la Caisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comprises, nous estimons que la grammaire enseignée par des procédés intuitifs et concrets, avec le concours permanent de l'initiative personnelle, n'offrira rien de rebutant et ne constituera pas une cause de surmenage intellectuel.

P. DEMIERRE, *prof.*



L'exode de la Caisse.

Grave nouvelle. Furtivement, notre Caisse de retraite a quitté la coquette maisonnette de Belfaux dont La Sonnaz reflète la champêtre silhouette. Elle s'est envolée sous l'œil humide, mais impuissant à la retenir, du vénérable vieillard qui, de longues années durant, fut son gardien consciencieux et discret. Mais rassurons-nous ; elle s'est arrêtée à quelques kilomètres de la frontière, dans la Gruyère, au pied des montagnes aux pyramides liliales.

Nombreux sont ceux qui regrettent son départ vers des contrées si lointaines ; beaucoup auraient désiré la voir se fixer au centre du canton, à Fribourg. C'eût été plus commode pour les débiteurs aimant à verser personnellement leurs intérêts ; plus commode pour les sociétaires désireux de payer leurs cotisations au domicile de la Caisse ; plus commodes pour les retraités heureux de corser d'un voyage à la capitale le plaisir de toucher leur pension ; plus commode pour les vérificateurs des comptes ; plus commode, vu la proximité des banques, pour opérer les dépôts et les retraits ; plus commode pour effectuer les placements hypothécaires, les notaires étant sur place. Le seul bénéficiaire du nouvel état des choses sera le Département fédéral des postes. Espérons qu'il nous en témoignera sa reconnaissance !!! La solution désirée était d'autant plus réalisable qu'à Fribourg se trouve un membre du Comité hautement qualifié pour gérer notre Caisse et la faire prospérer. Que le nouveau caissier veuille bien croire que nous ne mettons pas en cause sa personnalité. Tout le monde se plaît à lui reconnaître des qualités d'excellent administrateur. Puisse-t-il réussir à faire incliner vers notre modeste Caisse les regards compatissants de quelques riches philanthropes en veine de générosité et découvrir ainsi pour elle les sources d'un nouveau Pactole !

M. B.



PENSÉE

Quand on nous fait une injure, élevons notre âme si haut que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle. (DESCARTES.)

